

Travaux d'extension du réseau d'eau potable Sur la RD 93 au niveau de Camphin en Pévèle

Réalisation des travaux : Entreprise BALESTRA sous la responsabilité de Noréade

Objectif des travaux : Aujourd'hui, 100% de l'eau potable arrive depuis Baisieux. Afin d'éviter cette dépendance et se positionner en haut de réseau, un maillage est créé avec Wannehain.

Pourquoi ces travaux :

- Améliorer la distribution de l'eau potable aux camphinois (avec notamment un débit plus régulier de l'eau)
- Sécuriser l'arrivée d'eau dans le cadre de la défense incendie
- Mettre fin aux fuites recensées
- Retirer les conduites en fibro-ciment

Début des travaux : 24 juin 2024

Durée des travaux : 7 mois (sous réserve des conditions météorologiques) selon le phasage ci-dessous :



Phase A : de 24 Juin à fin Juillet 2024 des Papillons Blancs au rond-point de Créplaine

Phase B : de début Août à fin Août 2024 du rond-point de Créplaine à la Résidence Beauséjour

Phase C : de fin Août à Mi-Novembre 2024 de la Résidence Beauséjour à l'Allée du Sacré Coeur

Phase D : de Mi-Novembre à début 2025 de l'Allée du Sacré Coeur au Chemin de la Chasse des Cavernes

Pour chaque phase :

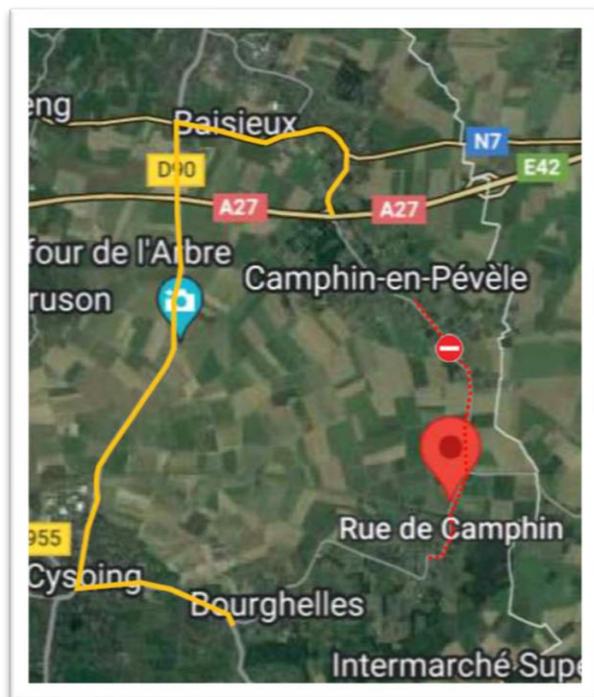
- Pose du réseau
- Tests (Compactage, bactério, étanchéité)
- Raccordements
- Rénovation et reprise des branchements

Nota : Le phasage présenté est prévisionnel, il ne comprend pas les aléas de chantier (Intempéries, ...)

A l'intérieur de chaque phase, les travaux avanceront par tronçon d'environ une centaine de mètres. De chaque côté des tronçons, la route ne sera pas bloquée.

Horaires des travaux : du lundi (7h00) au jeudi (19h00). La route sera donc fermée à la circulation sur la zone des travaux. Sauf les services de secours, aucun véhicule ne pourra traverser le chantier.

Déviation : Baisieux – Cysoing- Bourghelles. Les travaux étant réalisés sur une route départementale, la déviation ne peut pas emprunter des routes ou chemins communaux



Collecte des déchets : Elle s'effectuera normalement car le chantier sera ouvert le vendredi, jour de la collecte des déchets.

Ramassage scolaire :

- Les bus scolaires seront autorisés à traverser le chantier pour permettre aux collégiens et lycéens de se rendre sur leurs lieux d'examen
- Une déviation pour les bus scolaires sera mise en place à la rentrée de septembre. Elle passera par la rue du Beauséjour, la résidence des anémones. Elle sera ouverte le matin (07h00 à 9h00) et l'après-midi (16h00 à 18h30). Aucun autre véhicule ne sera autorisé à emprunter cette déviation.

